

Explorations cartographiques en préparation du Diagnostic Croisé 3

Rapport d'étape n°1

année 2025



NOUVEAU MONDE

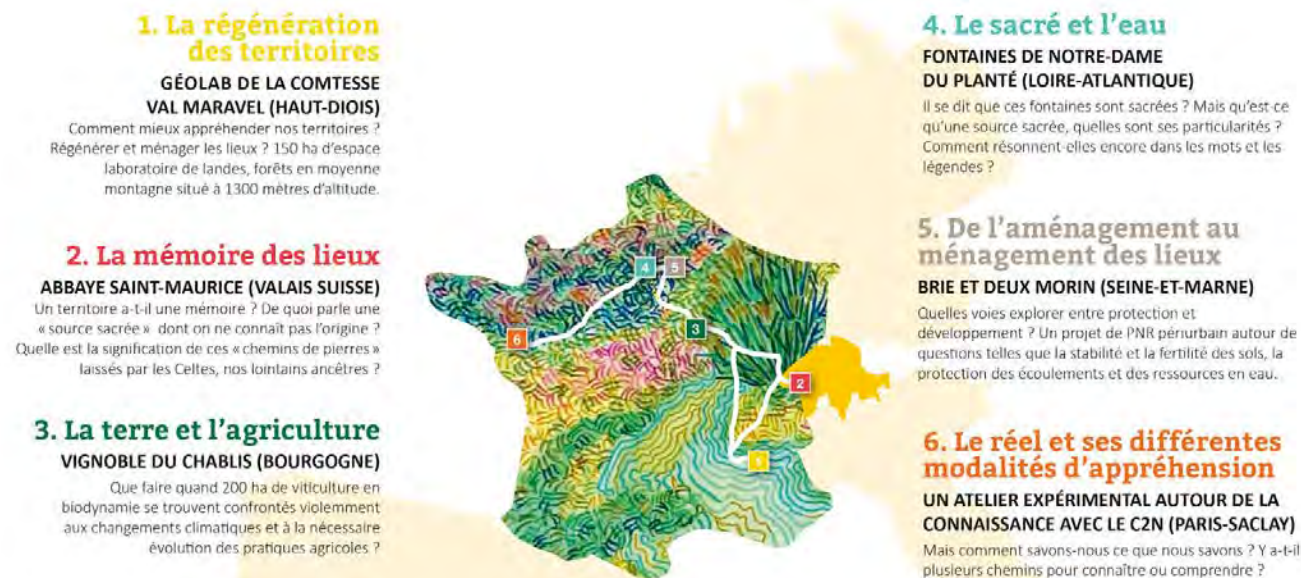


Une démarche portée par l'École Pratique de la Nature et des Savoirs, en partenariat avec l'association Tchendukua et la Fondation Nouveau Monde, dans le cadre du projet SHIKWAKALAB de diagnostic croisé 3

1. Contexte

Suite au premier diagnostic de santé territoriale croisé entre scientifiques et Kogis qui s'est déroulé dans la Drôme en 2018, puis au second sur le Rhône, de sa source à l'embouchure en 2023, l'association Tchendukua prépare le diagnostic croisé n°3 nommé ShikwakaLab sur la thématique de laboratoire de soin et de résilience territoriale qui sera expérimentée sur cinq sites pilotes en France et un en Suisse. Entre mi-septembre et mi-octobre 2026, les acteurs locaux de ces sites accueilleront chacun leur tour la délégation kogie ainsi que des scientifiques européens, durant plusieurs jours consécutifs. Un suivi dans un temps plus long permettra d'apprendre de l'expérience, de mesurer les changements, les réussites, les surprises ou les blocages, puis de transmettre des éléments de méthode à d'autres territoires volontaires. Ce rendez-vous de 2026 permettra de dialoguer, de partager des connaissances sur le fonctionnement du corps territorial, sur les pratiques (en agriculture, foresterie, environnement, urbanisme...) et sur les problématiques spécifiques liées à chaque site. L'enjeu est de contribuer à construire un récit structurant et d'esquisser des façons plus respectueuses d'envisager le ménagement des territoires et notre rapport au vivant, avec les acteurs qui connaissent, vivent et travaillent dans ces territoires.

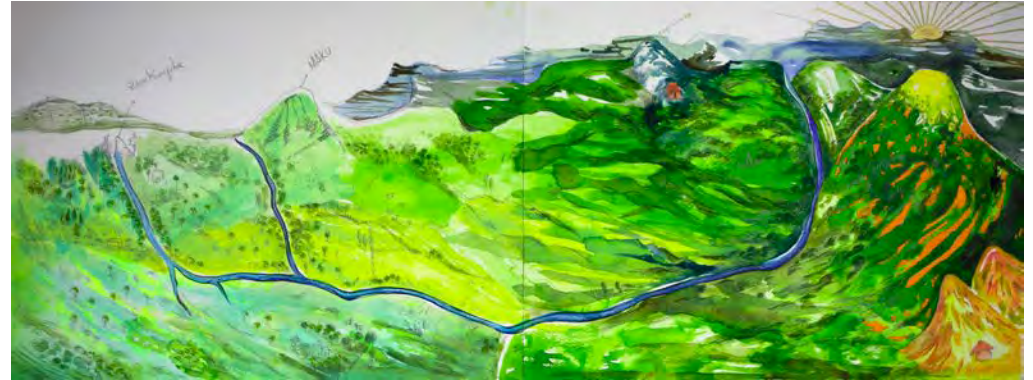
Un groupe de six personnes est constitué afin de préparer des supports cartographiques et une méthodologie d'approche sensible des lieux. Ces supports cartographiques serviront de bases d'échanges entre acteurs locaux, scientifiques et délégation kogie, notamment et en premier lieu sur le site de la Comtesse, et plus largement le site du Vallon de Maravel ayant déjà fait l'objet du premier diagnostic croisé en 2018. La méthodologie pourra ensuite être transmise aux autres sites pilotes.



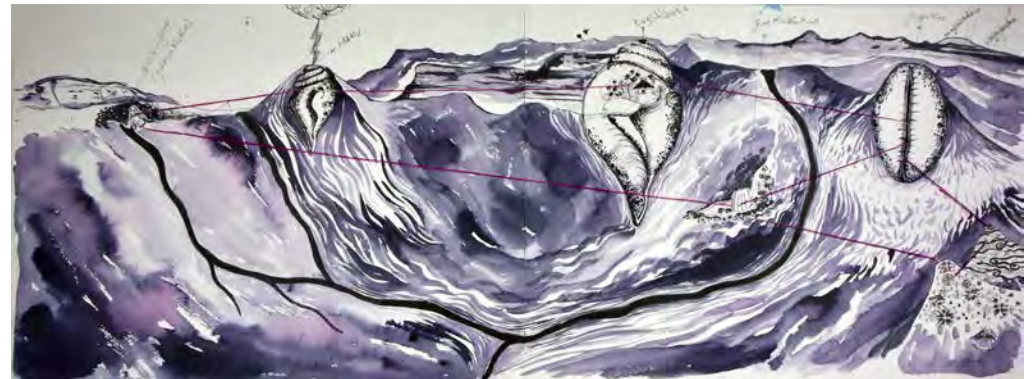
2. Travaux antérieurs

Ce travail de cartographie sensible en lien avec les diagnostics croisés proposés par l'association Tchendukua a une généalogie.

À l'occasion de la venue d'une délégation kogie dans la Drôme en 2018 pour la première expérience de diagnostic croisé, un travail de cartographie sensible a été mis en place avec Ana Maria Lozano Rivera, anthropologue et artiste. Il a donné lieu à une double représentation graphique : le territoire tel que perçu par les Européens / le territoire tel que perçu par les Kogis, mettant en avant différentes fonctions lisibles dans les paysages et qui organisent la vie du territoire.



Représentation des dimensions visibles du territoire diagnostiqué dans le Haut-Diois, selon la vision des Kogis. Ana Maria Lozano Rivera



Représentation des dimensions invisibles du territoire diagnostiqué dans le Haut-Diois, selon la vision des Kogis. Ana Maria Lozano Rivera



Le relief comme facteur d'installation des zones humides ?

Pente en degré

88
0

Végétation humide

- Jonc et menthe dense
- Jonc dense
- Jonc peu dense
- Jonc éparse

Hydrographie

- Points d'intérêt
- Cours d'eau

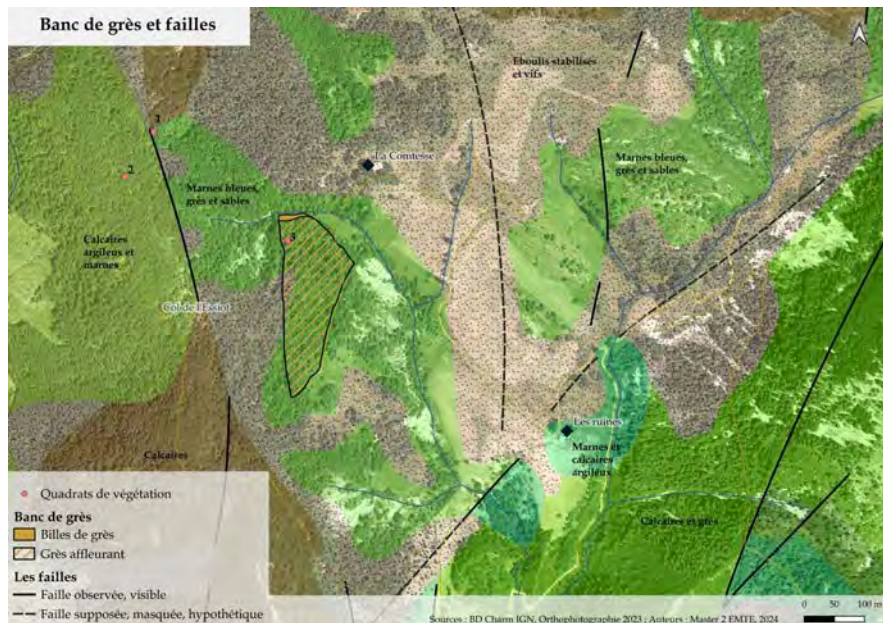
Repères

- Lieux-dits
- Route

0 50 100 m

Sources : LIDAR 2023, BD Topo 2024 ; Auteurs : Master 2 EMTE, 2024

Sources et zones humides en lien avec les pentes du relief



Affleurements de grès et failles géologiques

le Haut-Diois (Drôme)? Ce mémoire met en évidence des différences d'approches entre connaissances kogies et sciences, mais aussi des points de convergence, tels que l'importance de prendre soin des sites essentiels. Ce mémoire s'intéresse également à la cartographie sensible, envisagée comme un outil permettant de mieux comprendre et rendre visible l'état de santé des territoires.

Enfin, dans le cadre de son Master 2 en Géographie, Aménagement, Environnement et Développement, parcours "Géographie - Espaces - Homme / Environnement - Ressources - Systèmes en réseau" à l'Université de Grenoble Alpes (2024-2025) et de son projet pédagogique réalisé dans l'association Tchendukua - Ici et Ailleurs, Pauline Thieriot-Bazan a écrit un mémoire intitulé "Dialogue en sciences et connaissances traditionnelles Kogies : diagnostic de "santé territoriale" croisé dans le Haut-Diois (France)". Ce mémoire explore la notion de "santé territoriale", selon les approches scientifiques et kogies. Qu'est-ce que la santé du territoire ? Comment peut-elle être améliorée ? Quel est l'état de "santé" du vallon du Maravel, dans

3. Objectifs du groupe d'explorations cartographiques

Elaborer des supports (cartes / récits / concepts) qui permettent :

- d'explorer des façons différentes de comprendre, de représenter et de raconter un territoire,
- de restituer nos explorations pour nourrir le dialogue avec les Kogis;
- d'intégrer les apports de connaissance de la délégation Kogie;
- de présenter la démarche à des élus et offrir l'occasion d'échanger sur l'intérêt de ce nouveau regard, cette nouvelle approche;
- de présenter la démarche à des professionnels de la cartographie pour échanger sur son éventuelle valeur ajoutée.

Formaliser des éléments de méthodologie pour une éventuelle duplication sur les autres sites pilotes du Diagnostic Croisé n°3 - ShikwakaLab :

- Site de la Chapelle de Planté (Le Quilly, Loire-Atlantique)
- Site du projet de Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin (82 communes en Seine-et-Marne)
- Site dans un domaine viticole de Chablis (Préhy, Bourgogne)
- Site de l'Abbaye Saint-Maurice (Village de Saint-Maurice dans le canton du Valais en Suisse)
- Site du laboratoire de nanosciences et nanotechnologies C2N Paris-Saclay : a priori, ce site n'est pas directement concerné par un travail de cartographie mais il est en relation avec les autres sites territoriaux

Formaliser des éléments de méthodologie pour susciter l'intérêt des pouvoirs publics à entrer dans une démarche de ménagement plus que d'aménagement de leur territoire.

4. Méthodologie

Aujourd'hui, nos territoires sont généralement représentés selon des méthodes performantes (Systèmes d'Information Géographique, plateformes type Géoportail...), qui constituent un socle pour l'action de l'Etat, des collectivités et des "aménageurs". Ces méthodes présentent des limites : elles ne correspondent pas toujours à la façon dont les habitants perçoivent l'espace ; elles donnent une fausse impression de précision, alors qu'elles peuvent comporter des erreurs factuelles ; elles n'intègrent pas les dimensions sensibles de l'espace (émotions, dimensions culturelles...). Dans ces conditions, il apparaît intéressant d'enrichir les approches classiques par de nouvelles démarches.

Cette diversification des approches permettrait a priori de faciliter le dialogue avec les kogis, qui semblent mal se retrouver dans les méthodologies occidentales classiques.

Après avoir défini les limites du territoire à étudier, l'invitation est de croiser différents regards et différentes représentations, suivant nos compétences. Les approches de la cartographie conventionnelle utilisant les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) sont complétées par les approches de cartographie sensible, graphique, photographique, et cela sur différentes périodes de l'année afin de tenter de retranscrire les dynamiques du territoire. Ainsi nous aspirons à pouvoir cartographier les formes générales du site et les éléments géophysiques (formations géologiques, reliefs, occupations du sol, ...) mais aussi les éléments dynamiques (cours d'eau, vents, expositions solaires, végétations, flux d'animaux, ...), les lieux particuliers de par les formes visibles, les matières, les valeurs écosystémiques et culturelles, etc., afin de faire ressortir les caractéristiques du territoire et ses enjeux de préservation.

Nous développons également un travail de recherche historique et une mise en relation avec les habitants et les "usagers" afin d'intégrer les connaissances locales et d'ancrer notre démarche sur le territoire.

Ce travail est mené par étapes organisées suivant les principes d'alliances avec le territoire inspirés de la culture kogie :

- Relations à l'histoire géologique du lieu
- Relations aux étoiles et aux constellations
- Relations aux pierres, aux roches du lieu
- Relations à la végétation du lieu
- Relation aux animaux et insectes du lieu
- Relations aux humains
- Relations aux enjeux d'équilibre de la démarche

5. L'équipe



Romane Dutour

*Architecte HMONP,
artiste et formatrice*

Cartographie sensible

Jean-Louis Michelot

Géographe, naturaliste

*Diagnostics
écologiques et
dimensions sensibles*



Thomas Rothe

*Photographe et
ethnologue*

*Écriture et regard sur les
éléments*

**Pauline
Thiériot-Bazan**

*Chargée de missions
Tchendukua*

*Sons, entretiens avec les
habitants et lien avec
les projets Tchendukua*



Renaud Tournier

Technicien environnement

*Coordinateur du groupe,
cartographie SIG, lien avec le
territoire de Val-Maravel*



**Mathilde
Lauret-Kempf**

*Architecte DPLG, urbaniste et
autrice*

*Coordinatrice du projet
Shikwakalab*

Renaud Tournier : Coordinateur du groupe, il se charge en particulier de la cartographie du territoire via des outils SIG (Système d'Information Géographique), et du lien avec le territoire de Val-Maravel. Après avoir exercé en tant qu'ingénieur, il est aujourd'hui diplômé d'un BTS Gestion et Protection de la Nature et occupe un poste de technicien de l'environnement au sein d'un bureau d'étude.

Romane Dutour : Architecte HMNOP, elle est aussi artiste plasticienne. Participante au projet de dialogue entre connaissances traditionnelles kogies et sciences depuis 2023, elle se consacre notamment à la lecture sensible du territoire et à sa représentation graphique.

Mathilde Lauret-Kempf : Architecte DLPG, elle est aussi urbaniste, autrice et membre du collectif Paysage de l'Après-Pétrole. Impliquée dans les projets de dialogue avec Tchendukua depuis 2023, elle se charge de la coordination de l'ensemble du projet *Shikwakalab* et du lien entre le site de la Comtesse et le travail mené sur les autres sites "laboratoires" du dialogue entre sciences et connaissances traditionnelles kogies.

Jean-Louis Michelot : Géographe, naturaliste et auteur, il a dirigé le bureau d'études Ecosphère Centre-Est pendant 20 ans, et préside l'association l'Atelier des Confins. Participant au dialogue avec les Kogis depuis 2023, il apporte son expertise sur les diagnostics écologiques, mais aussi son approche sensible des paysages.

Thomas Rothé : Photographe - Auteur et docteur en ethnologie, il développe des projets documentaires croisant des formes de narration hybrides entre photographie, écriture et vidéo. Au sein du groupe, il participe à la lecture sensible du territoire, ainsi qu'au travail d'écriture et de représentation graphique mené sur le site de la Comtesse.

Pauline Thiériot-Bazan : Chargée de mission de Tchendukua depuis 9 ans, elle participe aux projets de dialogue sciences / connaissances kogies depuis 2018, et a réalisé en 2025 un mémoire de Master 2 de géographie sur le sujet. Elle s'intéresse en particulier à la santé territoriale, à la dimension sonore de l'approche sensible, et aux perceptions du territoire par ses habitants.

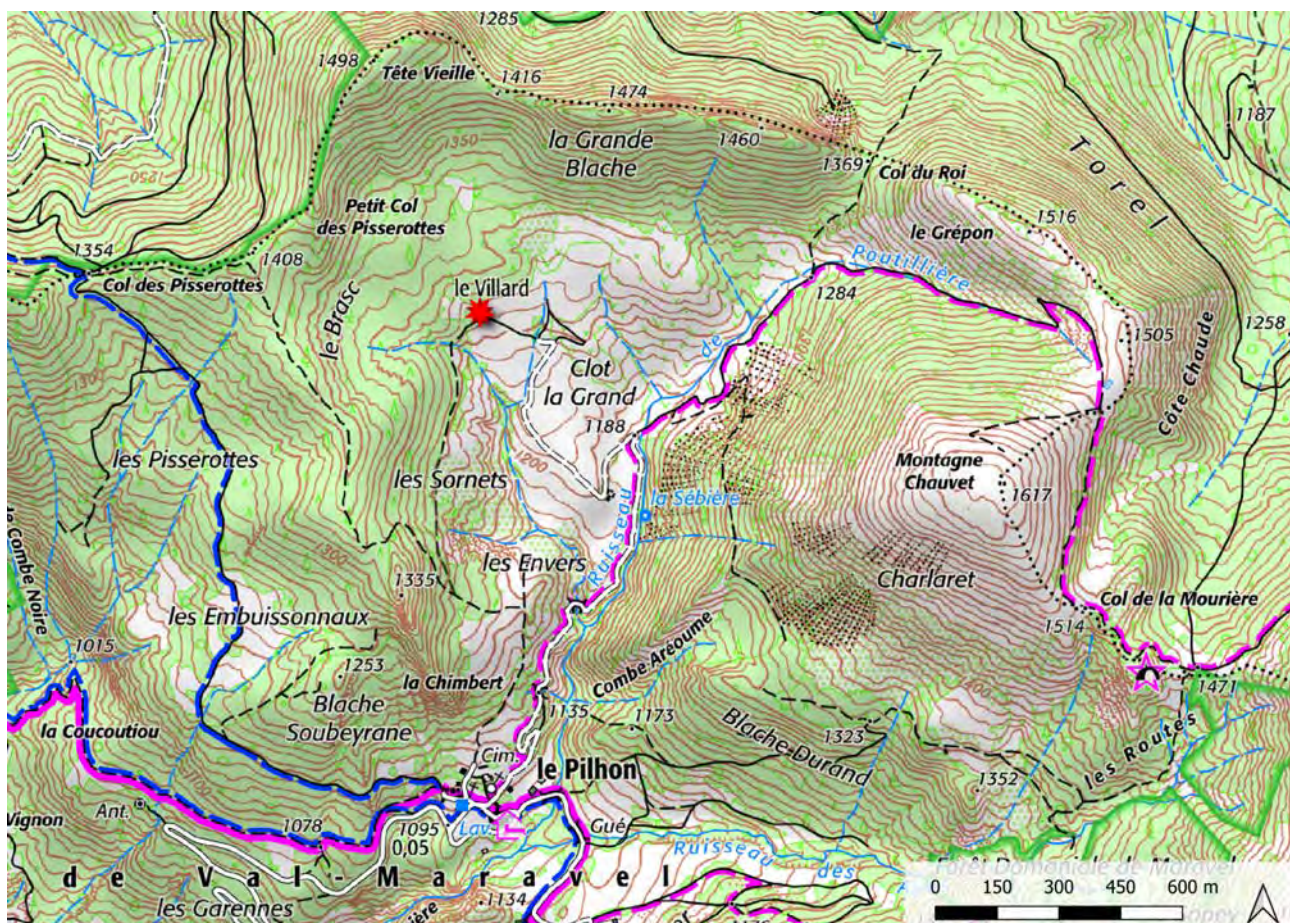
6. Présentation du Vallon de Maravel et du site de la Comtesse

Notre étude cartographique se concentre autour du lieu-dit Le Villard, autrement nommé site de la Comtesse, dans le haut vallon du Maravel. Cela représente un espace d'environ 230 hectares isolé dans les moyennes montagnes, entre 1000 et 1600 mètres d'altitude, sur la commune de Val-Maravel, dans la Drôme, en limite sud-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Val-Maravel, commune rurale à habitat très dispersé, est issue de la fusion de trois anciennes communes : Fourcinet, La Bâtie-Crémezin et Le Pilhon, ce dernier étant le hameau le plus proche du site étudié. Au 1er janvier 2022, la commune comptait 49 habitants répartis sur un territoire de 21,6 km² (2 160 hectares).

Val-Maravel, traversée par le ruisseau du Maravel (indiqué aussi ruisseau de Poutillière sur la carte IGN) et ses affluents, s'intègre dans un territoire plus vaste, celui de la communauté de communes du Diois. Cette intercommunalité s'étend entre le massif du Vercors et celui des Baronnies, dans la vallée de la Drôme. Grâce à sa position charnière entre les Alpes et la Provence, la région bénéficie d'une grande diversité biologique. Le climat y est continental, avec des influences méditerranéennes, faisant de cette zone une véritable région de transition. Les paysages sont largement boisés, abritant une flore et une faune variées.

D'une capacité d'accueil de 20 à 30 personnes, le site de la Comtesse est une ancienne ferme acquise en 2009, via une SCI composée de 52 actionnaires et mis à disposition de l'association École Pratique de la Nature et des Savoirs qui y développe ses activités. L'association organise des stages ou des parcours de formation pour les enfants, le grand public et des entreprises et anime des chantiers participatifs, des temps de réunion et de valorisation du site avec pour vocation d'expérimenter la remise en lien « soignante » avec le vivant en soi et autour de soi, au rythme des jours et des saisons. Ce site accueille notamment tous les ans, les enfants de l'école primaire Caminando située à Menglon durant deux périodes d'immersion nature.



**Plan IGN au 25000ème
(IGN Scan25)**

Route à deux chaussées séparées	principale	régionale	locale ou non classée
Route de bonne viabilité			
Route de moyenne viabilité			
Route étroite régulièrement entretenue			
Route irrégulièrement entretenue. Chemin. Sentier. Piste cyclable			
Tunnel routier. Dalle de protection. Barrière. péage. Passage à niveau			
Route en remblai, en déblai. Route en construction			
Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée			
Gare ou point d'arrêt ouverts au trafic voyageurs. Voie étroite			
Limite et chef-lieu de département, d'arrondissement			
Limite et chef-lieu de commune			
Limite de zone réglementée, Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel			
Édifice religieux : chrétien, synagogue, mosquée. Calvaire. Monument. Cimetière			
Mairie, hôtel de ville. Bâtiment ordinaire.			
Tour isolée. Excavation souterraine. Gouffre, aven. Habitation troglodytique. Ruines			
Pont. Passerelle. Gué. Bac : autos, piétons			
Source, fontaine. Citerne, lavoir. Bassin. Château d'eau. Réservoir			
Cascade. Barrage. Cours d'eau temporaire			
Courbes de niveau. Dépression. Talus			
Bloc rocheux isolé. Arbre remarquable			
Bois			
Forêt fermée de conifères			
Forêt fermée de feuillus			
Forêt fermée mixte			
Forêt ouverte			
Lande ligneuse			
Peupleraie			
Verger			
Vigne			
Marais			
Mangrove			
Bananaïe, canne à sucre			
Ylang-ylang			
Itinéraire balisé FFR : GR, PR. Autre	GR	autre sentier	
Gîte d'étape. Refuge gardé, non gardé. Abri			
Édifice remarquable. Curiosité. Information touristique			



Le vallon de Maravel



Ancienne ferme du Villard dit la Comtesse

7. Rapport de nos travaux

7.1. Références web et bibliographiques (non-exhaustives)

Livres et documents

Kogis, le chemin des pierres qui parlent, E. Julien, Ed. Actes Sud (2022) [↗](#)

Un monde à part - Cartes et territoires, K. White, Ed. Héros-Limite (2018) [↗](#)

Terra Forma - Manuel de cartographies potentielles, F. Aït-Touati, A. Arènes et A. Grégoire, Ed. B42 (2023, 1^{ère} ed. 2019) [↗](#)

La Terre habitable ou l'épopée de la zone critique, J. Gaillardet, Ed. La Découverte (2023) [↗](#)

Gaïagraphie - Carnet d'exploration de la zone critique, A. Arènes, Ed. B42 (2025) [↗](#)

Glossaire sensible / Écologie, F. Acquier, T. Manola, C. Revol, S. Balez, O. Labussière et J. Mcoisans, Autoédition (2025) [↗](#)

Sites web

Société d'Objets Cartographiques [↗](#)

Quentin Lefèvre, Urbaniste, Design et Cartographie sensible [↗](#)

Corto Fajal, auteur & réalisateur / jeune chercheur géographe [↗](#)

Cartographie subjectives [↗](#)

7.2. Travail de définition

Afin de nous approprier le vocabulaire lié à l'étude des territoires et à la cartographie nous avons eu le besoin de définir les termes suivants :

GÉOGRAPHIE

« La géographie est la science qui étudie la surface de la Terre, ses paysages, ses environnements, ainsi que les interactions entre les sociétés humaines et leur milieu naturel. Elle se divise en plusieurs branches principales, notamment :

- La géographie physique : qui analyse les phénomènes naturels comme les montagnes, les rivières, le climat, les sols, la végétation, et les phénomènes atmosphériques.
- La géographie humaine : qui s'intéresse aux populations, aux cultures, aux villes, à l'économie, aux réseaux de communication, et aux dynamiques sociales sur les territoires.
- La géographie régionale : qui étudie des espaces spécifiques pour comprendre leurs caractéristiques particulières, leurs ressources, et leurs enjeux.
- La géographie environnementale : qui se concentre sur les relations entre l'homme et son environnement,

notamment les questions de durabilité, de gestion des ressources naturelles, et de protection des écosystèmes.»

source : ecosia.org - Recherche IA " géographie "

UN ESPACE

« Désigne une étendue, un milieu, une distance ou un système de référence. Il a plusieurs sens selon les domaines (physique, géométrie, typographie, ...). »

source : dictionnaire.lerobert.com - " espace "

LIMITE(S)

« La limite est une ligne réelle ou imaginaire qui sépare deux espaces. Elle définit donc une entité spatiale en la distinguant d'une autre. L'étymologie de limite provient du latin *limes* (lisière, bordure) ou *limitis* qui désignait un «chemin, un sentier bordant un domaine». A l'origine, la limite prend sens lorsqu'il s'agit de séparer l'espace habité de l'espace inconnu. La forêt a longtemps été considérée comme un espace fantastique et sauvage. En ce sens, elle marquait la limite du monde connu. La limite prit ensuite le sens d'une ligne qui sépare deux territoires ou plus précisément la frontière.

Roger Brunet fut en 1968 un des premiers à réfléchir à la question des limites dans sa thèse complémentaire sur «

Les phénomènes de discontinuité en géographie », et à distinguer limite et discontinuité. En effet, une limite peut être une discontinuité franche, une rupture territoriale, mais aussi être graduelle et marquée par des effets de seuil, de gradient, de confins, de marges ou au contraire d'interfaces.

Les limites peuvent être de différentes natures (politiques, naturelles, sociales) et peuvent remplir différentes fonctions. Claude Raffestin, dans sa réflexion sur les frontières, propose quatre mégafonctions que peuvent assumer un système de limites:

- D'une part, la limite traduit des valeurs, des informations et des intentions des groupes qu'elle délimite.
- La limite est aussi un instrument de régulation (politique, économique, sociale et culturelle) et offre à ceux qui l'ont établie une aire d'autonomie.
- Elle a également une fonction de différenciation indispensable entre deux espaces.
- Enfin, la limite permet la relation entre les territoires et leur permet de se comparer, d'échanger, de collaborer ou de s'opposer. »

sources : geoconfluences.ens-lyon.fr - " Limite(s) " et Wikipedia.org - " Limite (géographique) "

LE TERRITOIRE

1. En zoologie, le territoire d'un animal, d'un couple ou d'un clan, est la zone qu'il occupe et qu'il n'aime pas partager avec ses congénères afin d'éviter la concurrence pour la nourriture ou la reproduction. Il le défend contre l'intrusion de rivaux potentiels. C'est aussi l'espace nécessaire à une espèce animale pour se nourrir et se reproduire.

2. Un territoire est une étendue de terre occupée par un groupe humain ou qui dépend d'une autorité (Etat, province, ville, juridiction, collectivité territoriale, etc.). - Exemple : le territoire national.

3. La notion de territoire prend en compte l'espace géographique ainsi que les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles. Elle inclut l'existence de frontières, pour un territoire politique ou administratif, ou de limites pour un territoire naturel. La notion de territoire est utilisée en géographie humaine et politique, mais aussi dans d'autres sciences humaines comme la sociologie.

4. Le territoire « comme matrice culturelle et lieu de la fabrique identitaire ». C'est le territoire approprié au sens figuré, fait de mémoire collective, d'attachement et de

sentiment d'appartenance. (Hervé Brédif - "Réaliser la Terre. Prise en charge du vivant et contrat territorial" - 2021)

5. En anatomie, le territoire est l'ensemble des organes, des muscles et des portions cutanées auxquels se distribuent un vaisseau ou un nerf.

source : Cours de concertation BTS GPN CFPPA La Côte-Saint-André 2024-25

LE TERROIR

« La notion patrimoniale de terroir désigne un espace biogéographique et parfois une région naturelle, considérée comme homogène en termes de ressources naturelles ou semi-naturelles et culturelles ; en termes de caractéristiques édaphiques (c'est-à-dire de conditions de sol et sous-sol et de climat local) et écopaysagère ; et en termes de traditions agricoles et de productions agricole, qui résultent d'adaptation à ces conditions locales, notamment — mais pas uniquement —, par la spécialisation agricole de ce territoire (culture, élevage). C'est une construction socio-environnementale, héritage de siècles ou millénaires d'interactions loco-régionales entre une communauté humaine aux traits culturels, savoirs et pratiques distinctifs, et le milieu naturel, y compris géologique. » source : Wikipedia.org - " Terroir "

ECOSYSTÈME

« En écologie, un écosystème est un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants en interaction (biocénose) avec leur environnement (biotope). Les composants de l'écosystème développent un dense réseau de dépendances, d'échanges d'énergie, d'information et de matière permettant le maintien et le développement de la vie. »

source : universalis.fr - " Historique de la notion d'écosystème "

LA CARTOGRAPHIE

« La cartographie est la réalisation et l'étude des cartes géographiques et géologiques. Elle est très dépendante de la géodésie, science qui s'efforce de décrire, mesurer et rendre compte de la forme et des dimensions de la Terre. Le principe majeur de la cartographie est la représentation de données sur un support réduit représentant un espace généralement tenu pour réel. L'objectif de la carte est une représentation concise et efficace, la simplification de phénomènes complexes (politiques, économiques, climatiques, sociaux) à l'œuvre sur l'espace représenté afin de permettre une compréhension rapide et pertinente. »

source : Wikipedia.org - " Cartographie "

CARTE SENSIBLE

« Une carte sensible est une image utilisant une partie des règles de la sémiologie graphique pour représenter une information relevant du sensible ou de l'émotionnel. Se plaçant plutôt du côté des méthodes dites qualitatives, la carte sensible prend acte des limites des outils traditionnels de représentation de l'espace pour refléter certains aspects du réel, notamment l'espace vécu par les acteurs (et en particulier les acteurs peu dotés en capital spatial et culturel).

La carte elle-même peut être sensible par l'intermédiaire des matériaux choisis. Pour faire s'exprimer des groupes sociaux peu familiarisés avec les codes de la cartographie, on peut passer par le collage, le dessin figuratif ou encore par le tissage. La carte est alors participative. Dans ce cas, c'est la carte elle-même qui peut être l'objet à toucher. »

source : geoconfluences.ens-lyon.fr - " Carte sensible "

DYNAMIQUE TERRITORIALE

« Une dynamique est un changement, une évolution et, par extension, une capacité à changer, à évoluer. La notion ne doit pas être interprétée uniquement comme une croissance positive. Une dynamique, dans telle situation géographique, peut être négative, elle peut traduire le déclin, la rétraction, la déprise. L'intérêt de la prise en

compte des dynamiques dans l'analyse d'une situation géographique est de ne pas figer l'étude dans un tableau descriptif.

La dynamique des territoires étudie les changements qui sont en œuvre du point de vue :

- des localisations des populations et de leurs activités,
- des aménagements et des capacités de maîtrise des territoires étudiés.

On pourra analyser différents types de dynamiques spatiales avec leurs manifestations : fronts pionniers, mutations territoriales (urbaines, rurales), dynamiques de la mondialisation, etc.

L'adjectif dynamique qualifie, dans son sens premier, ce qui est en cours d'évolution. C'est le cas par exemple des écosystèmes et, plus généralement, des milieux naturels. Un regard extérieur les croit souvent figés alors que la longue histoire du vivant montre qu'aucun équilibre naturel n'est statique : toute organisation du vivant est dynamique, dans le sens où elle est « en cours d'évolution ».

source : geoconfluences.ens-lyon.fr - " Dynamique "

CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE

« Technique qui permet de créer et de mettre à jour des cartes en temps réel grâce à des bases de données distantes ou à des capteurs. »

source : lalanguefrancaise.com - "Cartographie dynamique "

« La cartographie dynamique se distingue par son utilisation innovante des systèmes d'information géographique (SIG), permettant la création de cartes interactives et évolutives. Ces méthodes offrent la possibilité de visualiser et d'analyser des données spatiales en temps réel, facilitant ainsi la prise de décision dans divers domaines. En intégrant des éléments multimédias et des données variées, la cartographie dynamique enrichit l'expérience utilisateur et favorise une meilleure compréhension des informations géographiques. Grâce à des outils intuitifs, il est désormais possible de transformer n'importe quelle donnée en une représentation cartographique interactive, répondant aux besoins diversifiés des professionnels et des chercheurs. »

source : geomatique-aln.fr - "Méthodes de cartographie dynamique : Utilisation des SIG pour créer des cartes interactives et évolutives "

EXPLORATION

« Action de rechercher, d'étudier ou de parcourir un espace, une région ou un domaine inconnu ou peu connu »

« (Médecine) Procédure par laquelle on examine les parties internes du corps à des fins diagnostiques à l'aide d'instruments spécifiques »

source : lalanguefrancaise.com - "Exploration "

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

« Le diagnostic est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du territoire. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes, il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout recherche des axes de progrès. »

source : D'Qual - guide pratique " Le diagnostic partagé, un outil au service du projet territorial enfance jeunesse "

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« L'aménagement du territoire désigne l'ensemble des politiques mises en œuvre pour encadrer ou infléchir les évolutions d'un territoire généralement à l'échelle de l'État en fonction de choix politiques et du contexte.

L'aménagement est l'une des formes de l'appropriation d'un territoire. La racine latine d'aménagement, manere, évoque la maison, le manse, le manoir. Aménager comme emménager ou déménager fait allusion, originellement, à l'espace domestique et à des actions de la vie quotidienne. L'un des objectifs de l'aménagement du territoire peut être de corriger les déséquilibres. En France, pendant plusieurs décennies, la DATAR, une institution placée sous la responsabilité du Premier ministre, a été le chef d'orchestre de l'aménagement du territoire, dont elle définissait les grandes orientations.

Les champs d'application des politiques d'aménagement du territoire peuvent être divers : armatures et réseaux urbains ; planification et priorités en matière d'infrastructures et de grands équipements considérés comme « structurants » ; développement, localisation, relocalisation des activités productives ; définition et localisation de pôles d'innovation et de recherche et développement ; aménagement des régions à spécialisation territoriale (tourisme, montagne, littoral) ; prise en compte des dimensions supranationales et transfrontalières ; préoccupations » dites de « développement durable ».

source : geoconfluences.ens-lyon.fr - " Aménagement du territoire, aménagement des territoires "

MÉNAGEMENT

« Attitude, manière d'agir avec beaucoup d'égards, de réserve envers quelqu'un »

« Actes, procédés, attentions particulières dont on use envers quelqu'un afin de ne pas le choquer, le peiner, de ne pas lui déplaire »

« Soins particuliers, attentions particulières destinées à éviter des soucis, de la fatigue à quelqu'un. »

source : cnrtl.fr - " ménagement "

SANTÉ TERRITORIALE (Proposition de définition)

Cette expression utilisée par l'association Tchendukua - Ici et Ailleurs ne trouve pas encore de définition recensée. Nous proposons la définition suivante :

« Pour les peuples autochtones de la Sierra Nevada de Santa Marta, le territoire fonctionne comme un "corps", dans lequel les lieux ont des fonctions, à l'image des organes d'un corps humain. Comme une personne, ce corps-territoire peut être en bonne ou mauvaise santé : un territoire est en bonne santé si l'ensemble de ses composantes (écosystèmes, y compris les êtres humains, et milieux) sont en bon état, et si les équilibres sont respectés. Cette santé du territoire dépend aussi de la préservation de points particulièrement sensibles, correspondant à des "organes vitaux" du corps territorial, et de leurs interconnexions, sans lesquelles ces lieux essentiels ne peuvent plus assurer leurs fonctions. »

Pauline Thiériot-Bazan - Explorations cartographiques en préparation du Diagnostic Croisé n°3 ShikwakaLab

7.3. Limites du ou des territoires à étudier

Les reliefs, les cours d'eau, les massifs forestiers, les limites administratives (parcellaires, communales, ...), les axes de transports (routes, chemins, ...), etc. sont des éléments qui permettent d'appréhender les limites des territoires (voir définitions au chapitre précédent).

En ce qui concerne le territoire du site de la Comtesse, nous avons pu mettre en évidence les limites différentes, selon que nous utilisons une démarche cartographique ou de terrain :

Démarche cartographique

Le bassin versant du Maravel jusqu'à la rivière Drôme (4266 ha)

La limite communale de Val-Maravel (2100 ha)

Le sous-bassin versant du maravel jusqu'à sa confluence avec le ruisseau des Ayes au Pilhon (442 ha)

Visites sur le territoire

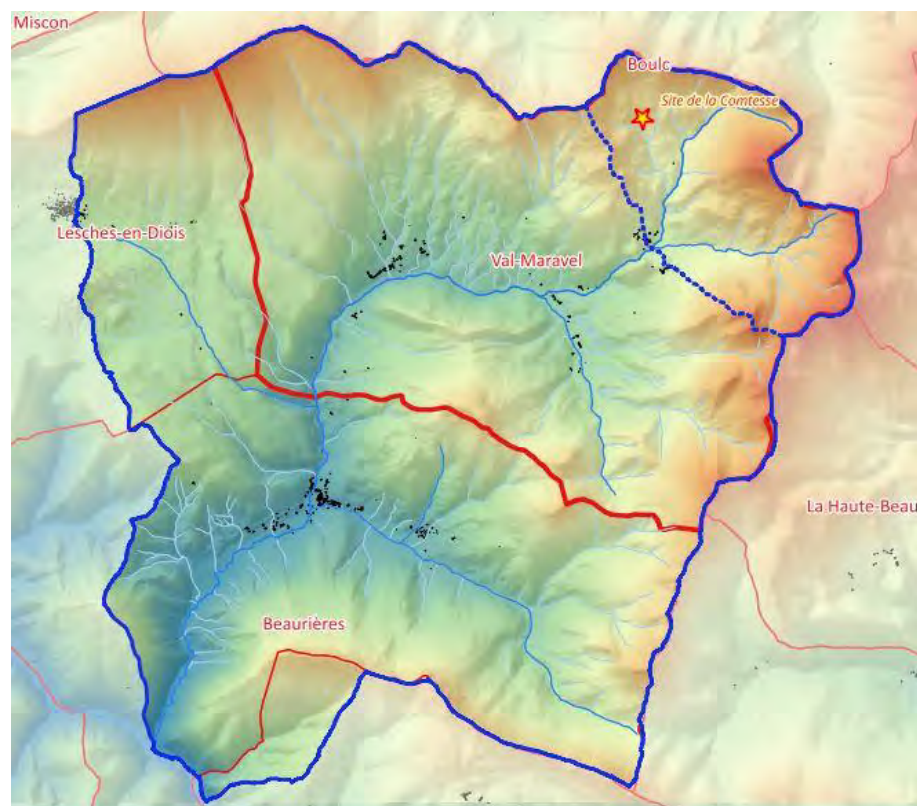
Le sous-bassin versant du Maravel jusqu'à la "Roche percée" (1976 ha)

Le sous-bassin versant du Maravel jusqu'à l'entrée du Pilhon formé par le relief, incluant La Roche (462 ha)

Le sous-bassin versant du Maravel jusqu'à la cascade (196 ha)

-> Nous étudions en priorité le sous-bassin versant du Maravel (ou ruisseau de Poutillière) jusqu'à la cascade

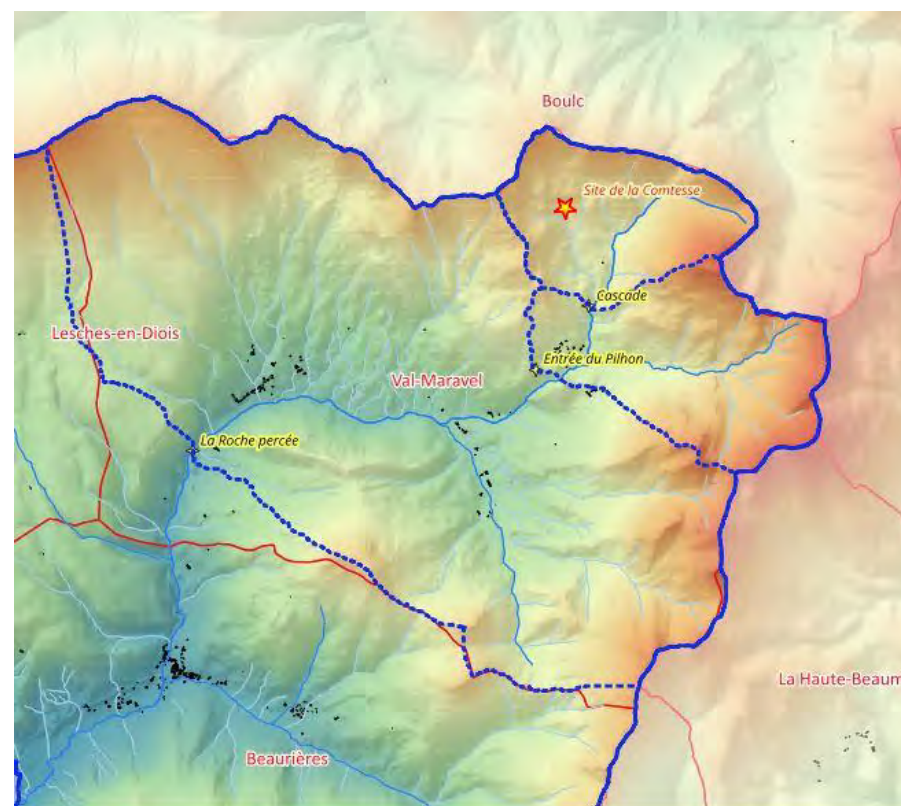
Limites possibles du ou des territoires



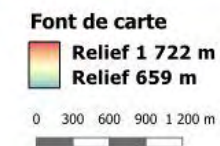
- Bassin versant du Maravel jusqu'à la rivière Drôme (4266 ha)
- Limite communale de Val-Maravel (2100 ha)
- Sous-bassin versant du Maravel jusqu'à sa confluence avec le Ruisseau des Ayes (442 ha)



Détermination des limites par analyse cartographique



- Sous-bassin du Maravel jusqu'à "La Roche percée" (1976 ha)
- Sous-bassin du Maravel jusqu'à l'entrée du Pihon (462 ha)
- Sous-bassin du Maravel jusqu'à la cascade (196 ha)



Détermination des limites suite aux visites sur le terrain

7.4. Cartographies anciennes

Carte de Cassini (XVIIIe siècle)

« La carte de Cassini, aussi appelée carte de l'Académie, est le premier ensemble de cartes topographiques géométriques établi à l'échelle du royaume de France au XVIIIe siècle par plusieurs membres de la famille Cassin. [...] C'est la première cartographie qui s'appuie sur une triangulation géodésique dont l'établissement a pris plus de soixante ans. La carte ne localise que vaguement les habitations ou les limites des marais et forêts, mais le niveau de précision du réseau routier est tel qu'en superposant des photographies satellite orthorectifiées actuelles aux feuilles de la carte de Cassini, on obtient des résultats remarquables. L'échelle adoptée est d'une ligne pour cent toises, soit 1/86 400, alors que la carte d'état-major du XIXe siècle est au 1/80 000 et les cartes topographiques actuelles de l'IGN au 1/25 000. » *source : Wikipedia.org - " Carte de Cassini "*

Cette carte est consultable sur le portail public français [Géoportail](#) et téléchargeable au format image sur la plateforme numérique [Gallica](#) de la Bibliothèque nationale de France.

Le site du vallon de Maravel apparaît sur la feuille n°121 de la carte générale de la France. Les cours d'eau, les reliefs, le site du Vilard et le village du Pilhon sont déjà représentés sur cette carte. On identifie aisément la Montagne Chauvet et les ruisseaux de Poutillière et des Ayes qui se rejoignent au Pilhon pour former le Maravel. En revanche, le Col du Roi n'apparaît pas mais une ouverture dans la crête au nord, entre le sommet de Tête Vielle et La Grande Blache, semble indiquer un passage vers les anciens hameaux de Miaux et de Taravel sur la commune actuelle de Boulc. La carte de Cassini ne mentionne pas non plus la présence de massifs forestiers excepté derrière les crêtes au Nord du Vallon. Ces forêts sont aujourd'hui des forêts de hêtres.



Carte de Cassini (Géoportail)

Cadastre napoléonien (1812)

Le cadastre napoléonien ou ancien cadastre ou plan cadastral de 1812 est un cadastre parcellaire unique et centralisé, institué en France par la loi du 15 septembre 1807, à partir du "cadastre-type" défini le 2 novembre 1802. Rassemblant dans une carte homogène une centaine de millions de parcelles, c'est le premier outil juridique et fiscal, permettant d'imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières. *source : Wikipedia.org - " Cadastre napoléonien "*

Les feuilles du plan cadastral napoléonien du Pilhon sont téléchargeables sur le site des [archives numérisées](#) du département de la Drôme.



Cadastre 1832_Pilhon_Section A2, Village (le). Village (agrandissement)

Sur ce cadastre l'ancienne ferme du Vilard que l'on nomme aujourd'hui "site de la Comtesse" apparaît sous la dénomination "Maison Amauric". A l'est de celle-ci, une autre bâtisse dénommée "Maison Reybaud" est mentionnée sur la carte, il sera intéressant de rechercher des traces de cette ancienne construction. Enfin la "Maison Lapeyre" un peu plus au sud est aujourd'hui une ruine encore visible.

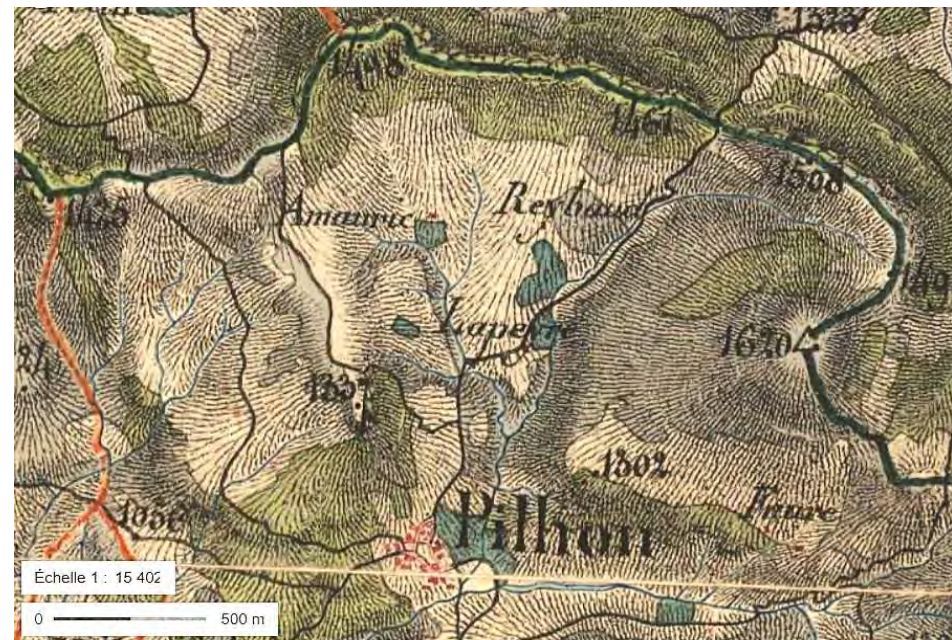
En superposant le cadastre napoléonien avec le cadastre actuel il est possible de se rendre compte des évolutions des propriétés, mais également de la localisation des cours d'eau et des axes de transports et des chemins.

Carte d'Etat-Major (1820-1866)

Cette carte, réalisée à l'échelle de la France, peut être vue comme succédant à la carte de Cassini dont l'absence de mise à jour devenait de plus en plus gênante. Entre-temps le réseau routier, les bourgs, villes et villages avaient progressé. Le terme état-major est utilisé en référence aux officiers d'état-major qui ont réalisé les levés (au 1/40 000). La projection utilisée à la conception de la carte est celle dite de Bonne et sa planification est réalisée par triangulation à partir du méridien de Paris. La carte au 1/80 000 — une échelle proche de celle au 1/86 400 de la carte de Cassini — ne fut complètement éditée qu'en 1875 pour la France continentale. La figuration du relief par des hachures tracées dans le sens de la pente renforcent le rendu visuel, l'appréhension des formes devenant plus intuitive. Les formes du bâti sont rendues avec précision, de façon comparable à une carte IGN contemporaine. *source : Wikipedia.org - " Carte d'état-major "*

La carte d'État-Major 1820-1866 est consultable sur le portail web public français [Géoportail](https://geoportail.gouv.fr/) et téléchargeable au format image sur la plateforme numérique [Géoservices](https://geoservices.ign.fr/) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN-F).

On retrouve sur cette carte les bâtisses Amoric, Reybaud et Lapeyre ainsi que les cours d'eau et les reliefs. Des bois et des prés sont représentés (symbolisés respectivement en vert clair et vert foncé) à cette époque où la surface boisée nationale a atteint son minimum. L'altimétrie indiquée est sensiblement la même que celle indiquée sur les cartes IGN actuelles.



Carte d'Etat-Major 1820-1866 (Géoportail)

7.5. Cartographie des informations géographiques

Informations de base ou de référence

À ce jour, neuf jeux de données qui couvrent un large champ thématique ont été identifiés comme les données de référence par le service public de la donnée créé par l'Article 14 de la loi pour une République numérique :

- Base Adresse Nationale (BAN), établie par les communes accompagnées par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT);
- Base Sirene des entreprises et de leurs établissements (SIREN, SIRET), gérée par l'INSEE;
- Code Officiel Géographique (COG), établi par l'INSEE;
- Plan Cadastral Informatisé produit sous la responsabilité du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et l'IGN;
- Registre parcellaire graphique (RPG) : contours des parcelles et îlots culturels et leur groupe de cultures majoritaire produit par l'IGN;
- Référentiel de l'organisation administrative de l'Etat établi sous la responsabilité du Premier Ministre;
- Référentiel à grande échelle (RGE) composé de la BD TOPO, la BD ORTHO, le RGE ALTI et du Parcellaire Express (issu du Plan Cadastral Informatisé ou PCI), produit par l'IGN;
- Répertoire National des Associations (RNA), produit sous la responsabilité du Ministère de l'intérieur;
- Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME), établi par France Travail.

source : data.gouv.fr - "Service public de la donnée : des données sur lesquelles vous pouvez compter"

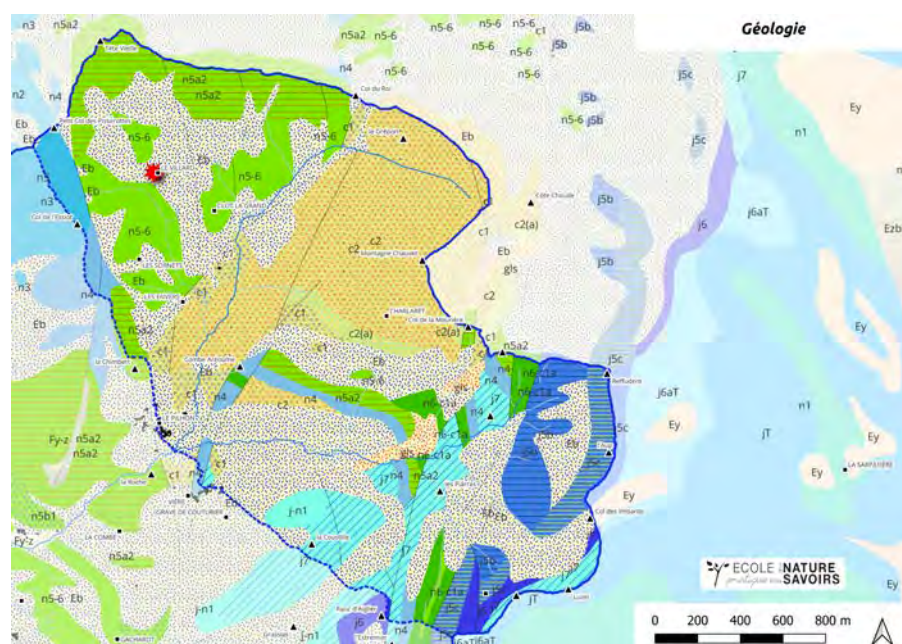
Informations thématiques

Ces données concernent des domaines thématiques particuliers (environnement, transport, réseaux d'utilités, foncier, etc.) venant enrichir la description d'un espace ou d'un phénomène défini par les informations de base. En voici quelques exemples :

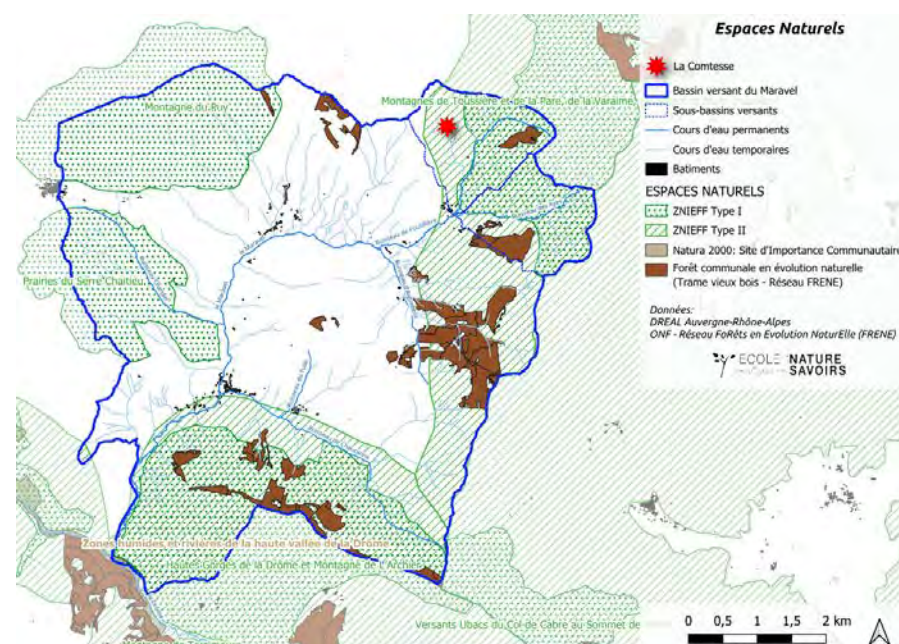
- Corine Land Cover, base de données européenne d'occupation du sol, financée par la communauté européenne;
- Bd Charm-50 : Cartes géologiques au 1/50 000 produites par le BRGM;
- BD FORÊT, base de données vectorielles permettant de localiser les surfaces de forêt, produite par l'IGN à partir de la BD ORTHO;
- Base de données Espaces protégés, produite par le MNHN et L'INPN
- ...

Toutes ces informations géolocalisées sont établies à partir d'anciennes cartes, d'analyses d'orthophotographies (images aériennes ou satellitaires de la surface terrestre rectifiées géométriquement et égalisées radiométriquement), ou de relevés de terrain. Elles sont accessibles centralisées et rendues accessibles librement sur la plateforme des données publiques françaises [datagouv](https://data.gouv.fr) ou consultables sur carte.gouv.fr et sur [Géoportail](https://geoportail.fr).

Nous utilisons le logiciel QGIS pour cartographier ces données sur le territoire du site de la Comtesse, afin d'avoir un premier niveau de connaissance du territoire (cartes en annexes).



Carte géologique
du sous-bassin versant du Maravel jusqu'au Pihon



Carte des espaces naturels d'intérêts
sur la bassin versant du Maravel

7.6. Cartographies d'études de terrain

Utilisation de l'application QField

L'application QField permet de visualiser sur un smartphone les informations géographiques cartographiées sur le logiciel QGIS. En utilisant la fonction de localisation par GPS, nous pouvons ainsi confronter ces informations par rapport à nos observations. Ainsi nous nous rendons vite compte que certaines informations sont erronées, comme la géolocalisation des cours d'eau. Certaines informations ne sont pas directement vérifiables par l'observation, par exemple les couches et les failles géologiques non visibles. Nous nous demandons comment ces données sont-elles enregistrées? Nous pouvons en revanche vérifier la précision de la forme et l'altitude normale de la surface du sol du modèle numérique de terrain RGE ALTI, mis à jour à partir des levés obtenus par LIDAR aéroporté ou par corrélation d'images aériennes.

Cartographie des zones d'intérêts

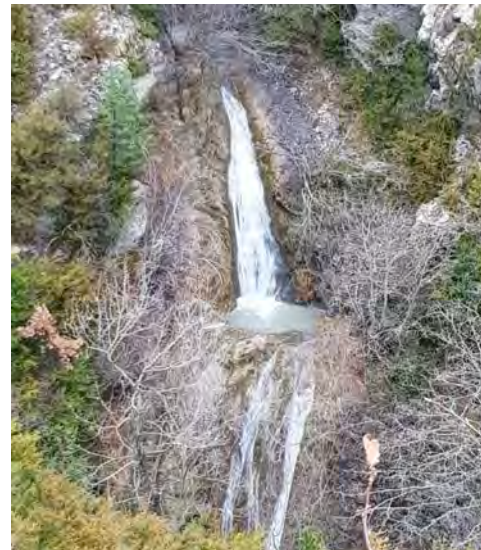
QField permet également d'enregistrer des données d'observation directement réutilisables sur le logiciel de cartographie QGIS. Au gré de nos visites nous avons ainsi pu cartographier les zones d'intérêts et les particularités du territoire.



Source



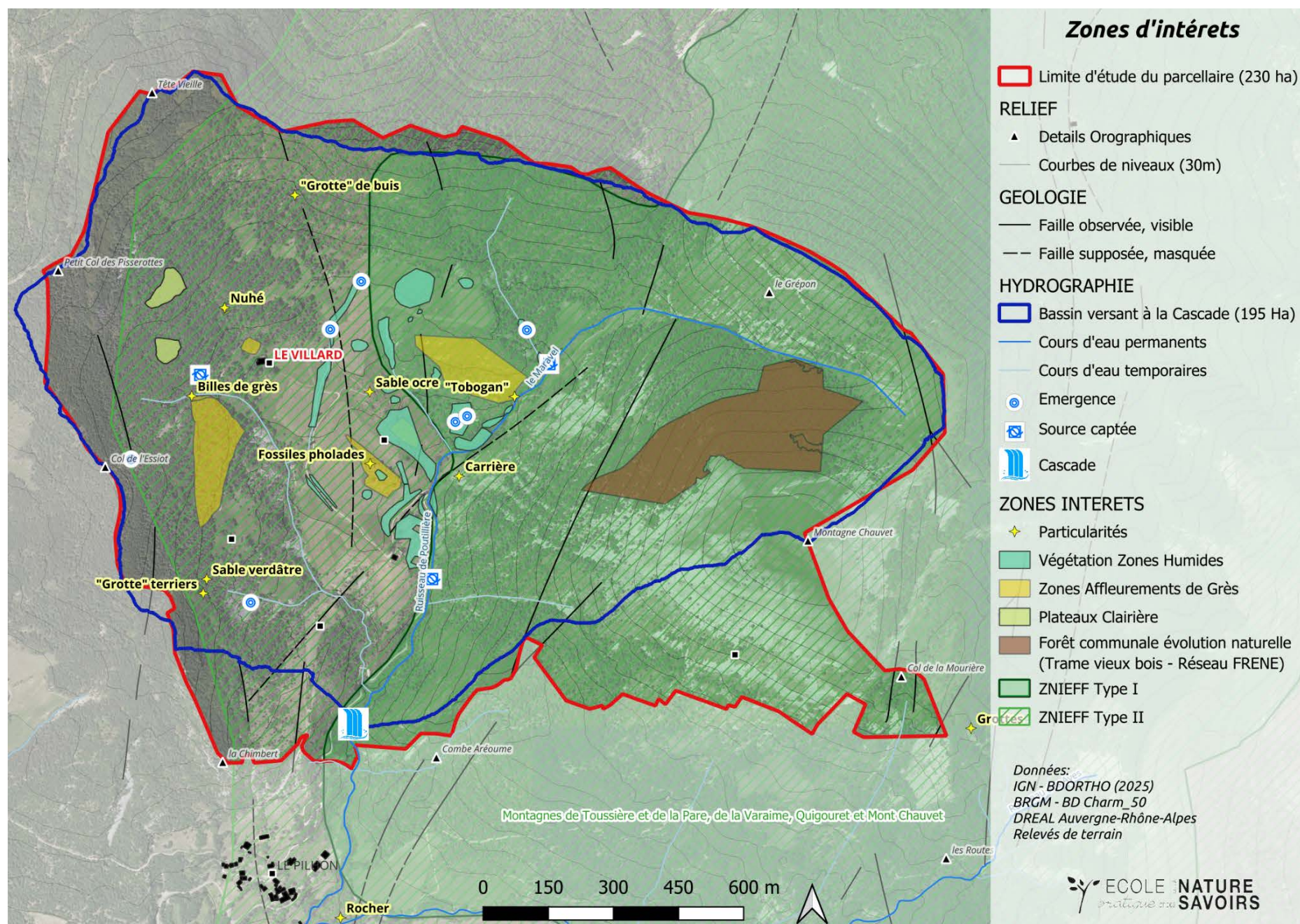
Billes de grès



Cascade



Lichens noirs



7.7. Regard photographique (par Thomas Rothe)

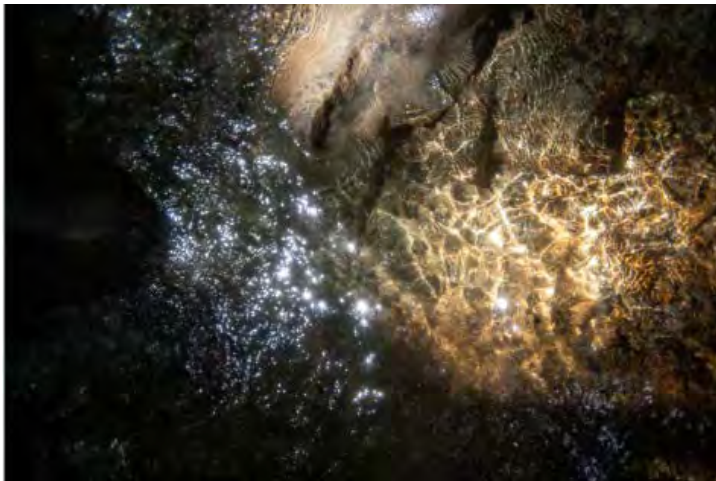
« *Rendre un monde parfaitement transparent serait probablement la pire offense qu'on puisse lui faire* » (Nastassja Martin).

L'acte photographique peut se concevoir comme une forme de partenariat entre l'opérateur et l'objet de son attention. C'est une tentative sans cesse renouvelée d'approcher le mystère de ce vis à vis, sans jamais vraiment l'atteindre.

Venir dans ce vallon avec un boîtier numérique et une optique bricolée à partir d'une lentille d'appareil photo jetable. En expérimenter l'usage. Se ménager un dispositif léger, réduisant les contraintes techniques. Appliquer à la photographie les principes de la « caméra stylo » ; renouant avec une approche plus intuitive, plus spontanée, plus ludique peut-être. Photographier comme griffonner quelques notes sur un carnet, ne cherchant pas une image, la laissant advenir.

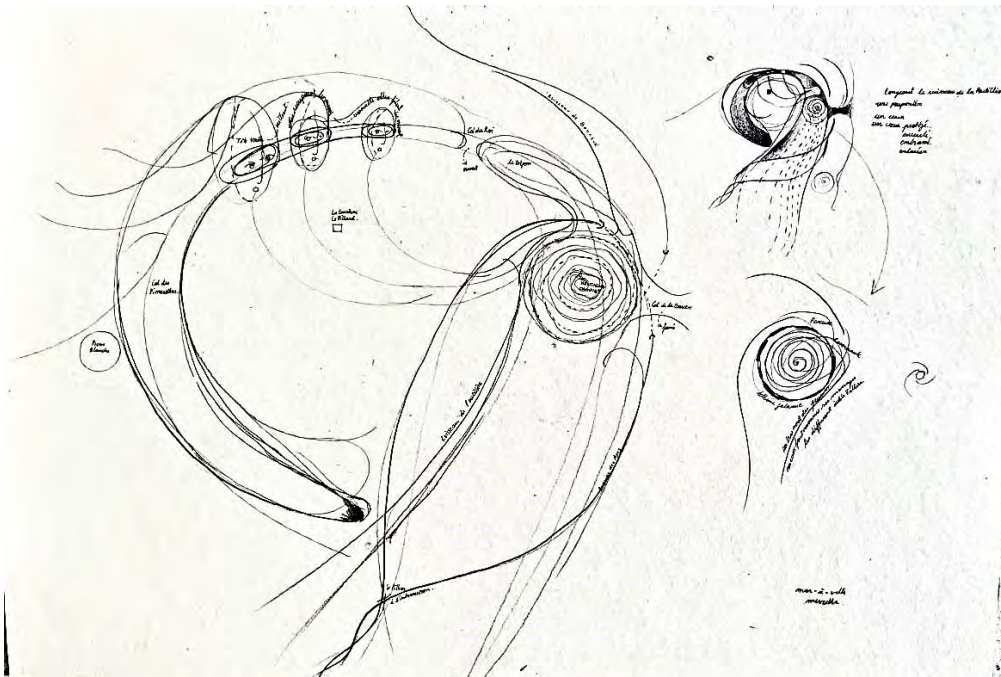
Vagabonder, avec de nouveaux compagnons d'écritures, se rendre disponible au lieu, aux altérités qu'il contient, aux rencontres qu'il suggère, tout en demeurant attentif à ce qu'elles éveillent.

Collecter des indices. Conscient que ces images se heurtent aux conventions d'une photographie paysagère, naturaliste. Il y a là une envie de faire ce petit pas de côté ; sortir d'un regard contemplatif, esthétisant ou plus trivialement informatif qui place l'opérateur dans une posture d'extériorité. Aller vers une approche plus inclusive, « expérientielle » ; poser un regard, simplement,... depuis soi.



La seconde étape de l'exploration graphique se déploie sur un fond de carte. Il s'agit de partir de nos représentations existantes. L'intention est de créer un point de rencontre, un juste milieu, un équilibre, un dialogue entre l'abstrait et le concret, le subjectif et l'objectif, le dynamique et le statique. Quel défi !

Quel cadrage ? celui qui donne à voir l'entité première perçue comme un écrin. Quelles couches analytiques ? celles du relief et de l'eau pour revenir à l'essentiel. Celle des habitations pour garder notre point de vue humain en considérant notre alliance avec ce territoire. Quels dessins ? ce qui prend apparemment la place est mon imaginaire. Il révèle ses influences : à la fois de ma propre rencontre avec le lieu mais également de ses toponymes et des retours des uns et des autres ainsi que de nombreuses références graphiques et littéraires. Empreint de figures personnifiées, mon illustration porte un récit. Ce langage de récit imaginaire n'est-il pas celui qui pourrait réussir à toucher tout le monde venant s'adresser à nos origines communes : l'enfance, creusé d'une réalité émerveillée ?



L'exploration continue car je ne ressens toujours pas la justesse de la production. Je vais devoir m'engager sur de nouveaux chemins. Et si... ? le fond connu reste nos cartes actuelles mais qu'elles passent de la 2D à la 3D ? l'emploi de la main était le langage de la 4D voir de 5D... ? Et puis quelles attentions sont priorisées ? A qui ? Qui est-ce ? ... de multiples et vastes champs s'ouvrent...

Accompagnée je marche le chemin. Il est peut-être lui-même le résultat ?

7.9. Entretiens avec les habitants (par Pauline Thiériot-Bazan)

Dans le cadre d'un mémoire de recherche de master 2 en géographie, trois entretiens ont été menés entre mai et juillet 2025 avec des acteurs du territoire : un habitant du Pilhon (commune de Val-Maravel), l'agriculteur qui développe des activités d'élevage sur la zone du projet, et Marco Forconi, agriculteur spécialisé en permaculture et régénération des écosystèmes à la ferme permacole de Monthlahuc.

Il ne s'agit que d'une première étape, réalisée dans le cadre d'un travail universitaire, sur une durée limitée. Afin d'obtenir des résultats plus significatifs, il est prévu de mener d'autres entretiens avec les habitants d'ici à la venue des Kogis en septembre 2026.

D'après ces premiers entretiens, la perception de l'état du territoire par les habitants est variable. Certains points positifs sont relevés : la biodiversité est en progression, avec le retour de certains animaux comme le castor notamment. Cependant, le constat est que cette biodiversité reste assez peu abondante, en particulier au niveau des insectes. Le retour de la faune crée par ailleurs certains conflits d'usages : par exemple, les vautours, aujourd'hui nombreux sur la montagne Chauvet, utilisent les abreuvoirs qui se trouvent sur le site, les rendant inutilisables pour le bétail.

Dans cette région de montagne sèche, la question hydrique est une préoccupation majeure, citée par l'ensemble des personnes auprès desquelles les entretiens ont été menés. Toutes citent les sources et les cours d'eau comme des lieux clés pour la bonne santé du territoire. Les impacts des changements climatiques se font de plus ressentir, les habitants remarquent des températures plus douces et des vents plus forts. Face à cette situation, la ferme de Montlahuc utilise des pratiques d'hydrologie régénérative, afin de favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols.

La manière dont les habitants vivent sur leur territoire est aussi abordée. L'un des habitants souligne l'importance des infrastructures pour éviter que la zone ne soit trop enclavée, et la nécessité d'un équilibre entre activités humaines et écosystèmes. Le rôle essentiel des services, lieux culturels et lieux de vie, et le manque de perspectives économiques, sont aussi mentionnés.

Les propos des habitants font écho à ceux des Kogis lors de leur venue en 2018. Alors que le Haut-Diois peut au premier abord sembler relativement préservé, le territoire était apparu aux *Mamas* et *Saga* kogis comme vivant mais « épuisé ».

7.10. Écriture d'un récit (par Jean-Louis Michelot)

Le projet du vallon de Maravel, comme ceux portant sur les autres sites du projet Shikwakalab, consiste à découvrir un espace, de façon à en établir le diagnostic et d'imaginer les façons d'en prendre soin, en croisant l'approche européenne avec l'approche kogie. Selon quelle méthodologie organiser cette découverte ?

Concernant les sites "naturels", une méthodologie de référence en France est celle décrite dans le guide méthodologique d'établissement des plans de gestion des espaces naturels, piloté par l'Office Français de la Biodiversité (voir le [CT88](#)).

Cette méthodologie est organisée en une séquence de 5 étapes successives, destinée à se renouveler régulièrement ; au terme de la durée du plan (5 ou 10 ans par exemple), la démarche est réalisée à nouveau, en se basant sur les résultats du plan précédent.



Les 5 étapes pour l'élaboration d'un plan de gestion d'espace naturel

Cette méthodologie est très robuste, issue de plusieurs décennies d'expérimentation dans les réserves naturelles et d'autres sites gérés par des acteurs spécialisés.

Elle n'apparaît toutefois pas totalement adaptée dans notre cas, pour différentes raisons :

- elle est destinée à porter sur des espaces bien précis, disposant d'un statut clair (réserve naturelle, propriété foncière d'un acteur...), alors que notre expérimentation porte sur un espace non déterminé précisément,
- elle est centrée sur le patrimoine naturel des sites (faune, flore, géologie...), alors que notre démarche se veut plus globale,
- elle peut intégrer les dimensions sensibles (qualité des paysages par exemple), mais de façon secondaire,
- il s'agit d'une démarche technique, destinée en premier lieu à structurer l'action de l'organisme chargé de gérer le site (établissement de programmes composés d'opérations priorisées, chiffrées et datées). Notre démarche est plus "amont" et globale, destinée à avoir une première vision d'ensemble du territoire et permettre le dialogue avec la délégation kogie, les riverains du site, etc. Une démarche de plan de gestion pourrait être imaginée dans un second temps,
- elle nécessite des moyens d'investigation dont nous ne disposons pas.

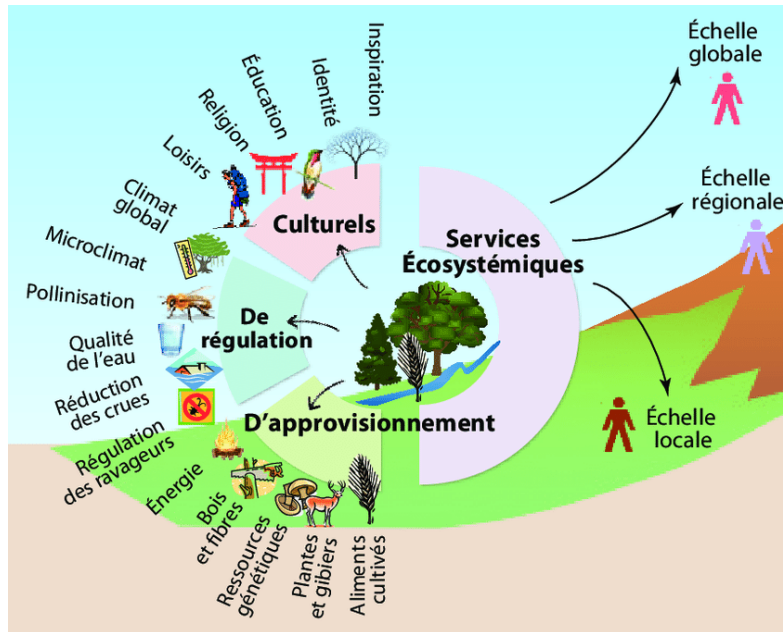
Dans ces conditions, nous avons proposé une démarche adaptée, suivant de fait la même logique (diagnostic → action). Ce processus se déroule en différentes étapes (voir diaporama en annexe) :

- 1) **Premier contact** : paysage perçu par le visiteur. En l'occurrence : moyenne montagne, forêt, prairies, bâti...
- 2) **Nommer le territoire** : Le nom d'un lieu n'est pas une évidence ; c'est le résultat d'un choix plus ou moins implicite. Le nom de "la Comtesse" est utilisé par un petit groupe de personnes et ne concerne pas tout le vallon objet de ce travail. Celui de "vallon de Maravel", utilisé dans ce rapport, n'est également pas défini précisément. Le nom de ce lieu reste donc à trouver (auprès des riverains d'abord).
- 3) **Choisir les limites géographiques du territoire étudié** : Travailler collectivement sur un espace suppose que chacun en connaisse les limites. Dans la phase actuelle, le choix a été fait de s'intéresser aux bassins versants des ruisseaux de Poutillière et des Ayes. Ce choix peut être interrogé. Dans tous les cas, le périmètre retenu (et cartographié) ne devra pas être considéré de façon exclusive, les liens avec l'extérieur étant fondamentaux (cf infra).
- 4) **Le territoire officiel**. Une première façon de collecter des informations sur un site consiste souvent à consulter les très nombreuses ressources qui existent aujourd'hui, par exemple sur le site Géoportail. Cette démarche est efficace et logique mais elle présente des limites qui doivent être connues : fausse impression de précision (échelle de la carte, données établies par modélisation...), représentation différente de celle des habitants du lieu...

Le "territoire officiel" est aussi celui de la réglementation : foncier, documents d'urbanisme, inventaires et protection des sites naturels, ... Ce cadre doit être connu.

5) **Le territoire vécu.** Il est indispensable de compléter l'analyse "froide" des données disponibles par une approche du territoire vécu par ses habitants et usagers. Plusieurs pistes sont évoquées :

a) Qu'est-ce que ce territoire et ses écosystèmes apportent à ses habitants et usagers (au sens large) ? Pour répondre à cette question, il est proposé de mobiliser le concept de services écosystémiques, qui regroupe :



- services de production : agriculture, sylviculture...
- service de régulation : stockage de carbone, régulation des débits des rivières...
- services culturels : activité de loisirs, qualité des paysages, patrimoine naturel ou culturel...

Il sera souhaitable de s'intéresser également aux "disservices", c'est à-dire aux conséquences négatives du fonctionnement des écosystèmes sur les communautés humaines (exemples) : risques naturels (éboulements, inondations...), dégâts de la faune sauvage sur l'agriculture...

b) Comment les vivants non humains perçoivent-ils ce territoire ? La réponse à cette question est naturellement impossible à trouver, parce que des milliers d'espèces animales et végétales, non inventoriées à ce jour, sont présentes ici, avec des relations au lieu spécifiques. Elle est une proposition de déporter son regard par rapport à notre vision anthropocentrée, d'élargir notre perception.

- 6) **Un instant de l'histoire.** Lorsque nous visitons ce lieu, nous ne percevons qu'un fragment infime de son histoire – une heure de la journée, une saison, une année... Explorer ce territoire, c'est tenter de percevoir ses rythmes, de découvrir tout ce que le passé lui a légué. L'analyse mérite d'être réalisée à plusieurs pas de temps :
 - a) temps longs (millions d'années) : géologie
 - b) temps moyens (centaines / milliers d'années) : histoire de l'évolution de l'occupation humaine et des paysages
 - c) temps courts (heures/jours/années) : rythmes saisonniers, jours et nuits du site...

- 7) **Un territoire ouvert.** Un territoire ne peut être compris qu'en prenant en compte les multiples interactions avec l'extérieur : vents, flux hydriques, migrations humaines et non humaines... La notion de "zone critique" peut aider à appréhender ce thème.

- 8) **Hot spots et sites sacrés.** La plupart des démarches d'aménagement et de gestion des territoires se basent sur une hiérarchisation des sites, de façon à préserver ou restaurer les lieux les plus remarquables (en tant que patrimoine ou élément fonctionnel). De nombreuses grilles d'analyse peuvent permettre d'identifier ces sites remarquables, sachant qu'un point exceptionnel selon un critère peut être sans intérêt (voire négatif) pour un autre : inventaire des sites naturels ou paysagers remarquables, liste des espèces animales ou végétales inscrites en listes rouges, valeur foncière des terrains...

- 9) **Quelle est la santé de ce territoire ?** Quelles pressions et menaces s'y exercent ? Quelles évolutions y sont à l'œuvre ? Cette question est fondamentale, mais y répondre est délicat, notamment parce que cette réponse dépendra largement du point de vue choisi.

- 10) **Comment prendre soin de ce territoire ?** Quels sont les besoins de ce territoire en matière de préservation, de contrôle des pressions, de régénération des milieux... ? Qui prend soin de ce territoire aujourd'hui ? comment ? avec quels résultats ? Cette étape suppose de réfléchir aux objectifs assignés à ce territoire, à la hiérarchisation de ses différentes vocations ou fonctions.

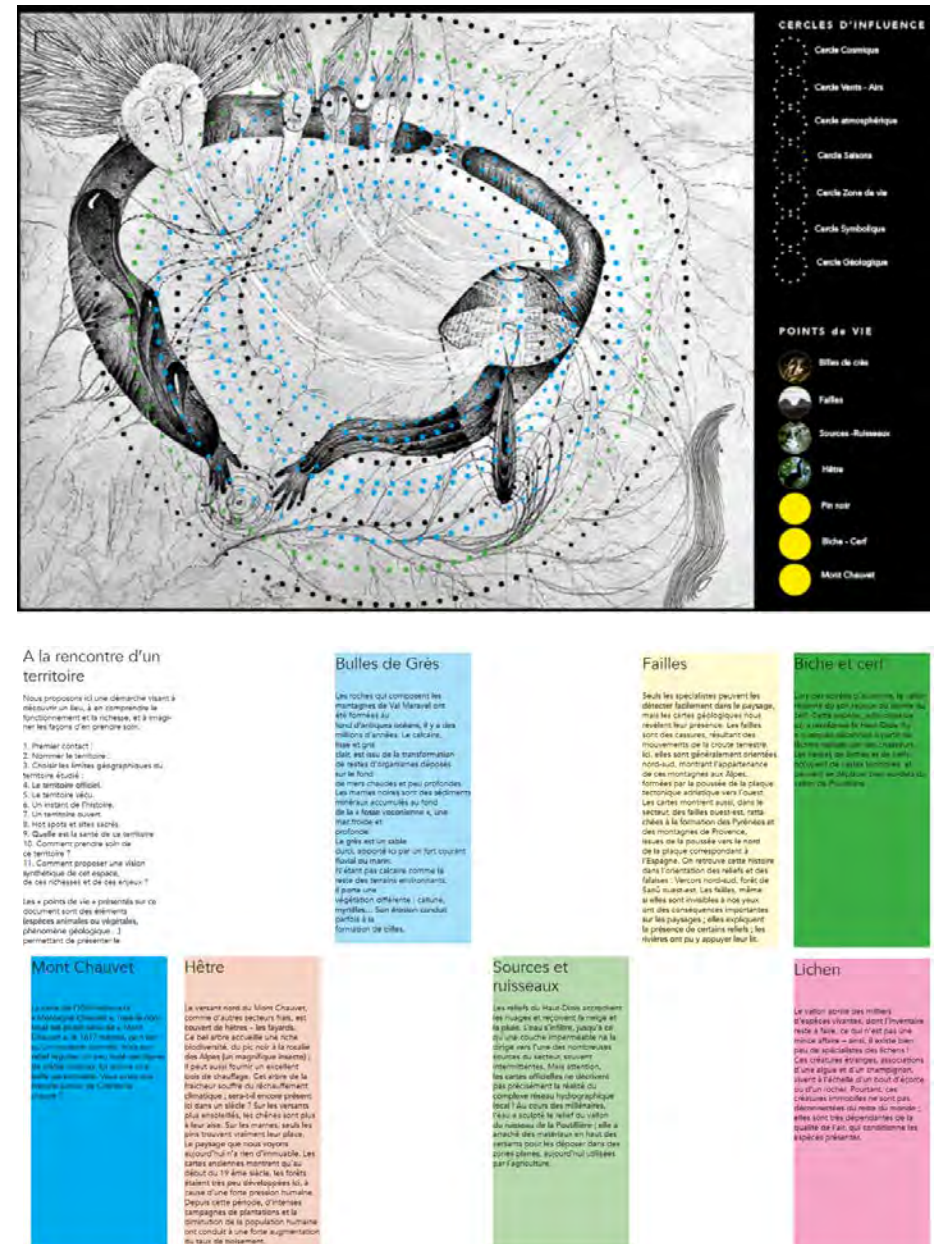
7.11. Maquette d'un premier support de restitution

Nous travaillons sur l'élaboration d'une cartographie du territoire du vallon de Val-Maravel au format proche d'un A2 pliable. Nous proposons ici une démarche visant à découvrir un lieu, à en comprendre le fonctionnement et la richesse et à imaginer les façons d'en prendre soin. La maquette et les explications de notre travail sont fournies en annexes de ce rapport).

Au recto de ce document, une représentation graphique, dessinée à l'échelle sur un fond de carte faisant apparaître les reliefs, les écoulements potentiels des cours d'eau et eaux pluviales et les bâtiments, nous donne à la fois une interprétation sensible et tangible du territoire. Sur ce support, nous localisons ensuite les "points de vie", éléments (espèces animales ou végétales, phénomènes géologiques particuliers...) permettant de présenter les points d'intérêts de ce vallon. Convenant de l'impossible exhaustivité nous en choisissons dix. Enfin, les grandes influences exercées sur le territoire sont représentées par des cercles (cercle atmosphérique, cercle saisonnier et climatique, cercle cosmique et astronomique, ...). Une légende et une barre d'échelle facilitent la lecture de cette première face.

Au verso, nous détaillons chaque "point de vie" et nous mentionnons les onze points de notre récit, apportant ainsi davantage de connaissance et de méthodologie pour prendre soin du territoire.

L'ensemble de ces éléments est inclus dans un format final de 60cm x 40cm (proche du format A2). Ces dimensions respectent le rapport de proportions de 2/3 correspondant au quadrilatère solsticial du Val Maravel.



8. Prochaines étapes

- Prochaine étude de terrain début janvier (semaine 3)
- Finalisation de notre cartographie de restitution
- Approfondissement de nos connaissances du territoire et de ses phénomènes
- Captation sonores avec un audio-naturaliste (Fernand Deroussen)
- Alimentation de notre récit
- Rencontres et partages avec les habitants

